



Soucis sur l'utilisation d'une photo avec accord du photographe

Par **Kumkum**, le **17/07/2008** à **14:31**

Bonjour,

je me permets de vous contacter car je rencontre actuellement un soucis avec une personne procédurière. Quelques explication :

. Etant graphiste indépendant, j'ai réalisé un support de communication (affiche+depliant) pour une mairie. Pour la création de ce visuel, nous avons utilisé et modifié grandement une partie d'une photo, dont nous avons eu l'accord d'utilisation avec le photographe. Sur ce visuel, se trouve des costumes "folkloriques". Or la personne soit disant "créatrice" de ces costumes as transmis un dossier directement à son avocat pour usurpation de sa création. Bien entendu, sur le visuel grandement changé nous ne reconnaissons peu ou mm pas du tt son travail. Par ailleurs, ayant eu droits d'utilisation par le photographe (comme nous le faisons à chaque travail), il nous semble qu'aujourd'hui la démarche de cette personne remettrait en cause avant tout le travail du photographe et par ailleurs notre domaine d'activité. Enfin, et pour finir, nous ne sommes pas directement diffuseur de cette campagne, la mairie l'étant à notre place.

Avez vous des astuces ou avez vous connu des faits similaires pour que nous puissions régler tt cela au plus vite ?

Merci d'avance pour vos réponses,
Cordialement.
Kumkum